

# FEDERATION DE SEINE ET MARNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

22, rue des joncs – Aubigny  
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD



## BILAN ANNUEL 2018 DE L'ANIMATION du DOCOB SITE NATURA 2000 FR1100814 « LE PETIT MORIN DE VERDELOT A SAINT-CYR-SUR-MORIN »

Février 2019



ILLUSTRATIONS (COUVERTURE)

Chabot (*Cottus perifretum*)

Le Petit Morin

Lamproie de planer (*Lampetra planeri*).

## Table des Matières

---

<b>1</b>	<b>Le DOCOB et le site Natura 2000.....</b>	<b>5</b>
1.1	L'animation .....	5
1.2	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB pour les espèces et habitats d'intérêt communautaire de rivière.....	5
1.3	Missions de la structure animatrice .....	5
<b>2</b>	<b>Information, communication, sensibilisation .....</b>	<b>6</b>
2.1	Création / mise à jour d'outils de communication, media .....	6
2.2	Communication / animation auprès des scolaires .....	6
2.1	Participation à des manifestations.....	6
2.2	Sensibilisation et conseils aux Elus, Riverains et Usagers du site .....	6
<b>3</b>	<b>Évaluation des incidences des projets.....</b>	<b>7</b>
3.1	Projet et travaux soumis à EIN .....	7
3.2	Conseils pour Projet et travaux non soumis à EIN .....	7
3.3	Signalements des dommages .....	8
<b>4</b>	<b>Suivis scientifiques et techniques .....</b>	<b>8</b>
4.1	Suivi des population de Chabot et Lamproie de planer par de pêches électriques .8	
4.2	Suivi des populations de Mulette épaisse ( <i>Unio Crassus</i> ) .....	8
4.3	Suivi des stations de l'habitat d'interet communautaire « rivières des étages planitiaire a montagnard avec vegetation du ranunculion fluitantis et du callitricho-batrachion ».....	9
4.4	Intégration des données opportunistes.....	9
<b>5</b>	<b>Veille a la coherence des politiques publiques et programme d'actions sur le site .....</b>	<b>9</b>
5.1	Étude de caractérisation de l'écrevisse à pattes blanches sur les affluents du Petit Morin 9	
5.2	Étude diagnostic des affluents du Petit Morin .....	9
5.3	Contrat Global d'Actions Vallée de Marne (CGAVaMa) .....	9
5.4	Structuration de la compétence GEMAPI .....	10
5.5	Plan de gestion Piscicole du Petit Morin .....	10
5.6	Cohérence des politiques publiques sur le site .....	10
5.7	Participation au comité de pilotage, rencontre, colloques .....	10
<b>6</b>	<b>Contractualisation et Gestion de l'habitat et des espèces .....</b>	<b>10</b>
6.1	Actualisation de la base de données propriétaires.....	10
6.2	Animation des chartes Natura 2000 .....	10
6.3	Animation des contrats Natura 2000.....	11
6.4	Animation des MAEC .....	11
<b>7</b>	<b>Gestion administrative et financiere ; animation de la gouvernance du site .....</b>	<b>12</b>

<b>7.1</b>	<b>Organisation de la gouvernance du site .....</b>	<b>12</b>
<b>7.2</b>	<b>Gestion administrative et financière .....</b>	<b>12</b>
<b>7.3</b>	<b>Compléments ou mise à jour du docob .....</b>	<b>12</b>
<b>8</b>	<b>Synthese .....</b>	<b>13</b>

## PREAMBULE

---

### 1 LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1100814 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » a été désigné au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), comme **Zone Spéciale de Conservation**.

Le Document d'Objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral, le 27 mars 2009, et l'animation du site a débuté le 1<sup>er</sup> juin 2012.

Pour donner suite à l'extension du périmètre, une réactualisation du DOCOB est en cours.

#### 1.1 L'ANIMATION

La **Communauté de communes des 2 Morin** a été désignée pour porter l'animation du site. Monsieur Rémi LEMOINE, maire de Verdelot assure la présidence du Comité de Pilotage.

Elle a passé un marché à bon de commande pour l'animation du site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » pour la **période 2018/2021**. La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été retenue pour assurer cette mission **pour les espèces et habitats d'intérêt communautaire de rivière**.

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique assure l'animation du site depuis 2012.

Le présent bilan s'étend du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

#### 1.2 RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB POUR LES ESPÈCES ET HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE RIVIÈRE

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence :

- ❖ De trois espèces d'intérêt communautaire :
  - ✓ le Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) ;
  - ✓ la Lamproie de planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ;
  - ✓ la Mulette épaisse (*Unio Crassus* - Code Natura 2000 : 1032).
- ❖ D'un habitat d'intérêt communautaire :
  - ✓ « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho- batrachion » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4).

Afin de préserver ces espèces et habitat, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- ✓ Objectif 1 : Restauration de la libre circulation des espèces de la Directive,
- ✓ Objectif 2 : Restauration des habitats d'espèces,
- ✓ Objectif 3 : Amélioration de la qualité de l'eau,
- ✓ Objectif 4 : Eduquer, sensibiliser et former les acteurs, usagers et riverains du site.

Pour atteindre ces objectifs, 23 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

#### 1.3 MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

## 2 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

### 2.1 CRÉATION / MISE À JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

#### 2.1.a Site Internet

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2018 lorsque cela a été nécessaire (actualités, etc.).

#### 2.1.b Plaquettes de communication

Une plaquette à destination du grand public présentant le site Natura 2000, les espèces et habitats communautaires de rivière, les évaluations d'incidences et les outils de contractualisation, a été mise à jour avec le nouveau périmètre du site.

L'animatrice a imprimé des plaquettes de communication pour la fête de la pêche, en juin 2018, organisée par l'AAPPMA de la Vallée du Petit Morin

Les plaquettes sont disponibles à l'accueil de la Communauté de communes des 2 Morin.

#### 2.1.c Fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000

La fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000 a été mise à jour et complétée.

#### 2.1.d Installation d'une Géocach'

Le Géocaching est une chasse aux trésors dans la nature consistant à retrouver, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes.

Un pilulier contenant une photo de Lamproie de Planer et le lien internet sur le site Natura 2000 a été cachée à Villeneuve-sur-Bellot.

Sept personnes avaient trouvé la Géocache en 2017. En 2018, 16 personnes l'ont trouvée et ont pu être sensibilisés.

#### 2.1.e Exposition itinérante et animation sur le territoire

Le prêt de cette exposition est géré par la Communauté de communes des 2 Morin.

Elle est mise gratuitement à disposition des collectivités et des structures associatives qui souhaiteraient s'en servir lors d'événements culturels ou de manifestations.

En 2018, l'exposition itinérante a été empruntée :

- ✓ par l'AAPPMA de la vallée du Petit Morin pour la fête de la pêche, en juin 2018

### 2.2 COMMUNICATION / ANIMATION AUPRÈS DES SCOLAIRES

Les écoles élémentaires publiques présentes dans les 9 communes concernées par le site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdilot à Saint-Cyr-sur-Morin » ont été contactées pour leur faire bénéficier d'une animation pédagogique gratuite.

Cette année une animation a eu lieu à l'école de **Boitron**, le 14 mai 2018 pour une classe de CM1, 25 élèves.

L'animation se déroule en deux parties : une première phase « théorique » en classe, puis une deuxième phase d'observation lors d'une sortie au bord de la rivière. L'objectif est de présenter les milieux aquatiques en général puis les espèces et les habitats naturels protégés sur le Petit Morin avec des outils pédagogiques adaptés.

### 2.1 PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS

L'animatrice n'a pas participé à des manifestations ou réunions sur le territoire.

### 2.2 SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, l'animatrice a répondu aux questions des élus, riverains et usagers du site. Par exemple, elle a été interrogée sur la gestion des embâcles sur le Ru de Bellot ou le retournement de prairie à Verdilot.

Elle est en contact régulièrement avec l'AAPPMA de la Vallée du Petit Morin.

### 3 ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » afin d'identifier les projets nécessitant une Evaluation des Incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

#### 3.1 PROJET ET TRAVAUX SOUMIS A EIN

Plusieurs projets / travaux ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 dans le cadre de la procédure des EIN :

- ✓ l'Ultra-Trail de la Brie des Morin
- ✓ Course de Quad Univers tout terrain
- ✓ La réhabilitation des systèmes d'assainissement collectif des communes de Bellot et Villeneuve-sur-Bellot
- ✓ La réhabilitation des systèmes d'assainissement de Saint Cyr sur Morin
- ✓ Les travaux d'extension des Moulins Bourgeois
- ✓ PLU de Boitron
- ✓ PLU de Verdelot
- ✓ PLU de Villeneuve-sur-Bellot

L'animatrice a conseillé les collectivités et propriétaires porteur des projets ainsi que les prestataires sur l'évaluation des incidences mais les a aussi informé des contraintes réglementaires en bord de cours d'eau au sens large. Elle les a informé sur des modalités de réalisation de l'évaluation d'incidences, et les a conseillé sur les mesures d'évitement à prendre en compte dès le début du projet. L'animatrice a suivi toutes les phases des différents projets.

#### 3.2 CONSEILS POUR PROJET ET TRAVAUX NON SOUMIS À EIN

Certains projets qui auraient été soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000 sont adaptés sur les conseils de l'animatrice pour éviter tout impact sur le site Natura 2000. Ils ne sont alors plus soumis à procédure.

L'animatrice est consultée pour des projets ne sont pas soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000. Toutefois, l'animatrice conseille les porteurs de projets pour éviter tout impact sur le site Natura 2000.

Les projets suivants ont été suivis :

- ✓ Création d'une base de Canoë-Kayak à Verdelot
- ✓ Travaux sur les berges piscine de Bellot
- ✓ Réfection du pont de la RD6 à Verdelot sur Ru Moreau
- ✓ Travaux de curage d'un fossé à la Trétoire
- ✓ Manifestations de descente du comité départementale de Canoë Kayak – Edition 2019.

### 3.3 SIGNALEMENTS DES DOMMAGES

Lors de ses visites sur le terrain, l'animatrice a pu observer des dommages sur le site Natura 2000. D'autres dommages lui sont signalés par des riverains ou des élus.

L'AFB, la DDT et la DRIEE ont été informées des dommages sur le site Natura 2000 :

- ✓ Travaux de recalibrage du Ru de Bellot

L'animatrice conseille les porteurs de projets pour qu'ils régularisent leur situation et limitent leur impact sur le milieu :

- ✓ Rejet des eaux de vidange de la piscine de Bellot

## 4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Les suivis suivants ont été réalisés dans le cadre des suivis scientifiques du site cette année :

- ✓ Campagne de pêches électriques ;
- ✓ Suivi des stations de l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* ».
- ✓ Suivi des habitats de Mulette épaisse (*Unio Crassus*)

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2018 de l'habitat et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1100814 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2019).

### 4.1 SUIVI DES POPULATION DE CHABOT ET LAMPROIE DE PLANER PAR DE PÊCHES ÉLECTRIQUES

Objectifs : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) et Lamproie de planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Description des actions réalisées : Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire porte sur 4 stations, chaque station étant prospectée une année sur deux. Cette année les stations situées à **La Trétoire et Sablonnières** ont été prospectées par pêche électrique, en 2018.

L'analyse des résultats a porté sur l'ensemble du peuplement piscicole (écologie des espèces, effectifs, biomasses...), puis sur les espèces d'intérêt communautaire avec une représentation graphique des effectifs par classes de tailles.

Conclusions principales : Le chabot trouve, sur le site Natura 2000, des habitats favorables à son développement et à sa reproduction. La reproduction est effective sur les deux stations. La lamproie de planer est présente sur les deux stations inventoriées avec 17 individus capturés à Sablonnières et deux individus à la Trétoire.

### 4.2 SUIVI DES POPULATIONS DE MULETTE ÉPAISSE (*UNIO CRASSUS*)

Espèce concernée : Mulette épaisse (*Unio Crassus* - Code Natura 2000 : 1032).

Objectif : En 2015, une étude a été menée par l'ONEMA pour caractériser la population et tenter de définir sa viabilité des populations de Mulette épaisse. Trois stations de suivis ont été définis à la Trétoire, à Orly sur Morin et à Boitron.

Description des actions réalisées : Ce suivi a consisté grâce à **un suivi visuel** à vérifier l'état de conservation des stations de mulette épaisse identifiées.

Conclusions principales : Les habitats d'espèces sont en bon état de conservation sur les stations avérées de mulette épaisse.

L'animatrice s'est renseignée pour réaliser et chiffrer un suivi par ADN environnemental de l'espèce.

### 4.3 SUIVI DES STATIONS DE L'HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE « RIVIERES DES ETAGES PLANITIAIRE A MONTAGNARD AVEC VEGETATION DU RANUNCULION FLUITANTIS ET DU CALLITRICO- BATRACHION »

Objectif : Effectuer le suivi des stations d'habitat d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » identifiées en 2013.

Habitat concerné : L'habitat d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* ».

Description des actions réalisées : Tous l'hydrosystème du Petit Morin est considéré relevant de d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* ». Le suivi consiste en la **prospection visuelle des stations d'herbiers connues**. Les herbiers ne se développant que dans des conditions de fort éclaircissement, les autres tronçons du Petit Morin n'ont pas fait l'objet de prospection. En effet, le Petit Morin est une « rivière galerie », c'est-à-dire entourée d'une ripisylve dense qui filtre une grande partie de la lumière.

Conclusions principales : La station d'expression d'herbiers de l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » à la Trétoire ne montrent pas d'évolution particulière. A Villeneuve sur Bellot, le surface d'herbier semble avoir régressée. Ceci peut être dû à l'ombrage sur la station qui empêche son développement.

### 4.4 INTÉGRATION DES DONNÉES OPPORTUNISTES

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche d'inventaire de la biodiversité de l'Agence régionale de la Biodiversité. C'est pourquoi, il a semblé naturel et intéressant de valoriser les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain, dans l'outil régional de saisie « Cettia-IDF ». L'intégration des résultats des suivis écologiques dans cet outil permet également leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

## 5 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

### 5.1 ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES SUR LES AFFLUENTS DU PETIT MORIN

L'écrevisse à pattes blanches, espèce classée vulnérable par l'UICN et espèce Nature 2000, a été observée sur un affluent du Petit Morin, le Ru de la Fonderie en 2017.

L'animatrice a participé au comité de pilotage de l'étude de caractérisation des populations. La présence de l'espèce a été confirmée sur le ru de la Fonderie. Un programme d'action pour sa conservation a été proposé.

### 5.2 ÉTUDE DIAGNOSTIC DES AFFLUENTS DU PETIT MORIN

L'animatrice a participé au comité de pilotage de l'étude diagnostic des affluents du Petit Morin. Elle a permis de caractériser les habitats des affluents qui étaient alors inconnus et définir les perturbations du milieu.

### 5.3 CONTRAT GLOBAL D'ACTIONS VALLÉE DE MARNE (CGAVAMA)

Le Contrat Global d'Actions pour l'eau Vallée de Marne – 2017-2022. Ce dispositif, proposé par AESN aux collectivités territoriales, permet de programmer et mettre en œuvre des actions coordonnées et ambitieuses en faveur de la ressource en eau (nappes, rivières, zones humides) à une échelle hydrographique cohérente. La Communauté de communes des 2 Morin est signataire de ce contrat. Il concerne une partie du bassin versant amont du Petit Morin et en particulier la commune de Verdélot pour le site Natura 2000.

L'animatrice s'assure de la cohérence du projet avec les enjeux Natura 2000

## 5.4 STRUCTURATION DE LA COMPÉTENCE GEMAPI

L'animatrice a assisté à une réunion à la CC2M sur la structuration de la compétence GEMAPI. La collectivité qui porte cette compétence peut se porter maître d'ouvrage pour des projets de restauration de rivière qui pourraient améliorer l'état de conservation des habitats d'espèces communautaires.

## 5.5 PLAN DE GESTION PISCICOLE DU PETIT MORIN

L'objectif d'un Plan de Gestion Piscicole du Petit Morin est le développement du loisir pêche à travers la protection et la restauration du milieu aquatique ainsi que la gestion durable de la ressource piscicole par la mise en place d'un programme d'action.

L'animatrice s'assure de la cohérence du projet avec les enjeux Natura 2000.

## 5.6 COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LE SITE

L'animatrice s'assure de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (AFB, DDT, CG77,...).

De plus, elle a été en contact avec la SNPN, la maison de l'élevage et la chambre d'agriculture.

## 5.7 PARTICIPATION AU COMITÉ DE PILOTAGE, RENCONTRE, COLLOQUES

L'animatrice a participé à différentes manifestations :

- **Forum des gestionnaires le 15 novembre 2018** sur la thématique "Natura 2000 : suivre et évaluer pour mieux gérer" organisé par le centre de ressource Natura 2000.
- Journée technique consacrée au projet « **Réseau de sites de démonstration pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau** », le 13 novembre 2018
- Formation d'éco-pâturage (par EcoTerra), le 30 juillet 2018 sur la gestion d'un troupeau et la faisabilité du projet d'éco-pâturage pour lutter contre la Renouée du Japon.

# 6 CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPÈCES

## 6.1 ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNÉES PROPRIÉTAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris par l'animatrice.

L'animatrice expose les outils Natura 2000 à chaque propriétaire rencontré.

## 6.2 ANIMATION DES CHARTES NATURA 2000

Une charte a été signée à Sablonnières, le 7 septembre 2018, pour une prairie humide avec ripisylve, sur une surface de 0,26 ha.

Une autre charte était sur le point d'aboutir à Sablonnières quand malheureusement le propriétaire a fait marche arrière.

### 6.3 ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

Aucun Contrat Natura 2000 n'a signé sur le site en 2018.

Un projet de contrat a été envisagé sur une parcelle en bord de cours d'eau à Salonnières pour restaurée un habitat favorable au cuivré de Marais.

Des informations ont été données à la CC2M pour la plantation d'une ripisylve le long de la piscine de Bellot.

La gestion des embâcles et de la végétation riveraine étant effectuée par le SIVOM de la vallée du Petit Morin, les potentialités de contractualisation sont très réduites pour les Contrats Natura 2000 ni agricoles, ni forestiers A32311P « Restauration de la ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles » et A32311R « Restauration de la ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles », et le contrat Natura 2000 forestier F22706 « Chantier d'entretien et de restauration de la ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles ».

### 6.4 ANIMATION DES MAEC

Depuis 2016, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée uniquement par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

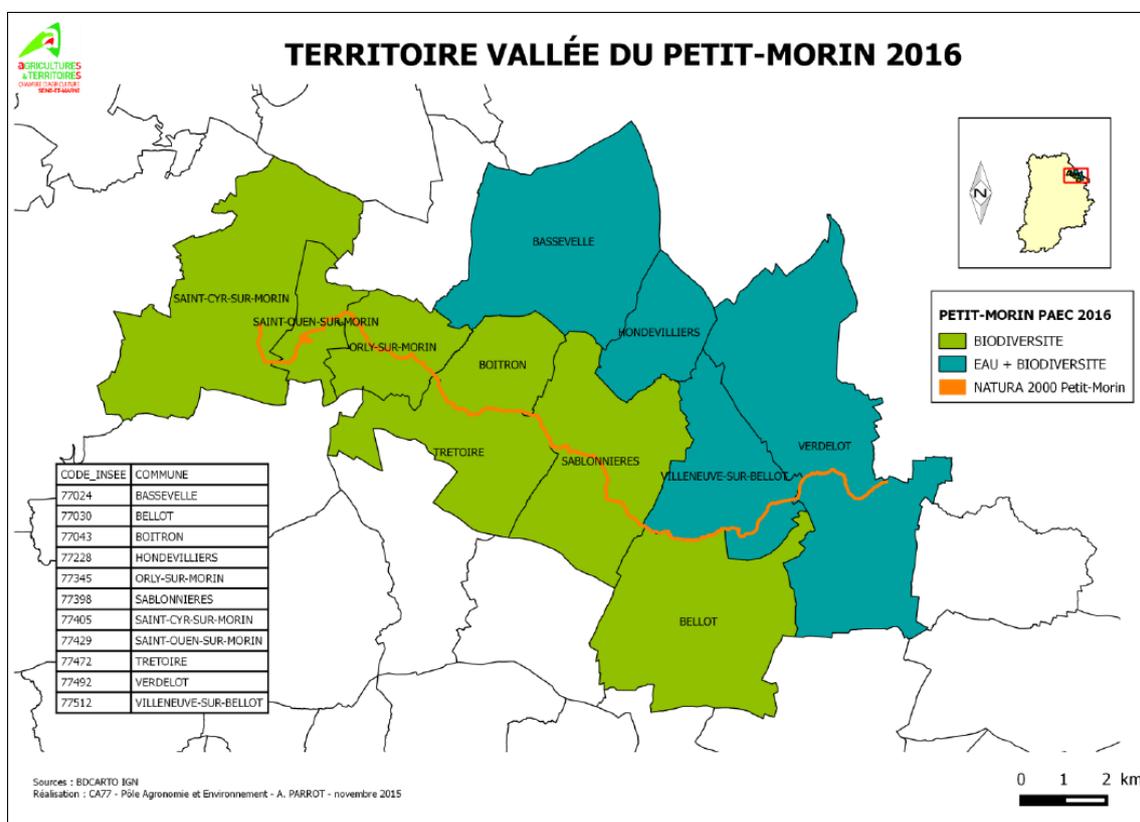


Figure 1 : Territoire PAEC Vallée du Petit Morin porté par la CA77 (Source : CA77)

## **7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ; ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE**

### **7.1 ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE**

#### **7.1.a Organisation de réunion du comité de pilotage**

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 s'est tenu le 25 mai 2018. Une présentation des actions menées a été effectuée suivi d'échanges entre les différents acteurs. Un compte-rendu de réunion a été rédigé.

#### **7.1.b Animation de groupes de travail**

En 2018, il n'a pas été nécessaire d'animer de groupes de travail spécifique.

#### **7.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'état**

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et emails.

L'animatrice a assisté à des journées d'échanges :

- Journée technique d'échanges du réseau Natura 2000 en Seine et Marne, le 3 juillet 2018.
- Journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 d'Île-de-France, le 4 décembre 2018.

#### **7.1.d Rapportage des données Natura 2000**

Les données sur le site ont été envoyées aux services d'états pour le rapportage à l'Europe.

### **7.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- ✓ Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- ✓ Le suivi du marché d'animation avec la CC2M
- ✓ Le suivi des activités d'animation (notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles),
- ✓ La réalisation du bilan d'animation pour 2017 (rédaction du rapport, facturation...).

### **7.3 COMPLÉMENTS OU MISE À JOUR DU DOCOB**

Un travail de mise à jour du DOCOB a été entamé en 2018 dans le cadre de l'animation.

Une réactualisation globale du DOCOB va être réalisé en 2019.

## 8 SYNTHÈSE

En 2018, le temps passé pour animer le site Natura 2000 a été de **58 jours**.

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :

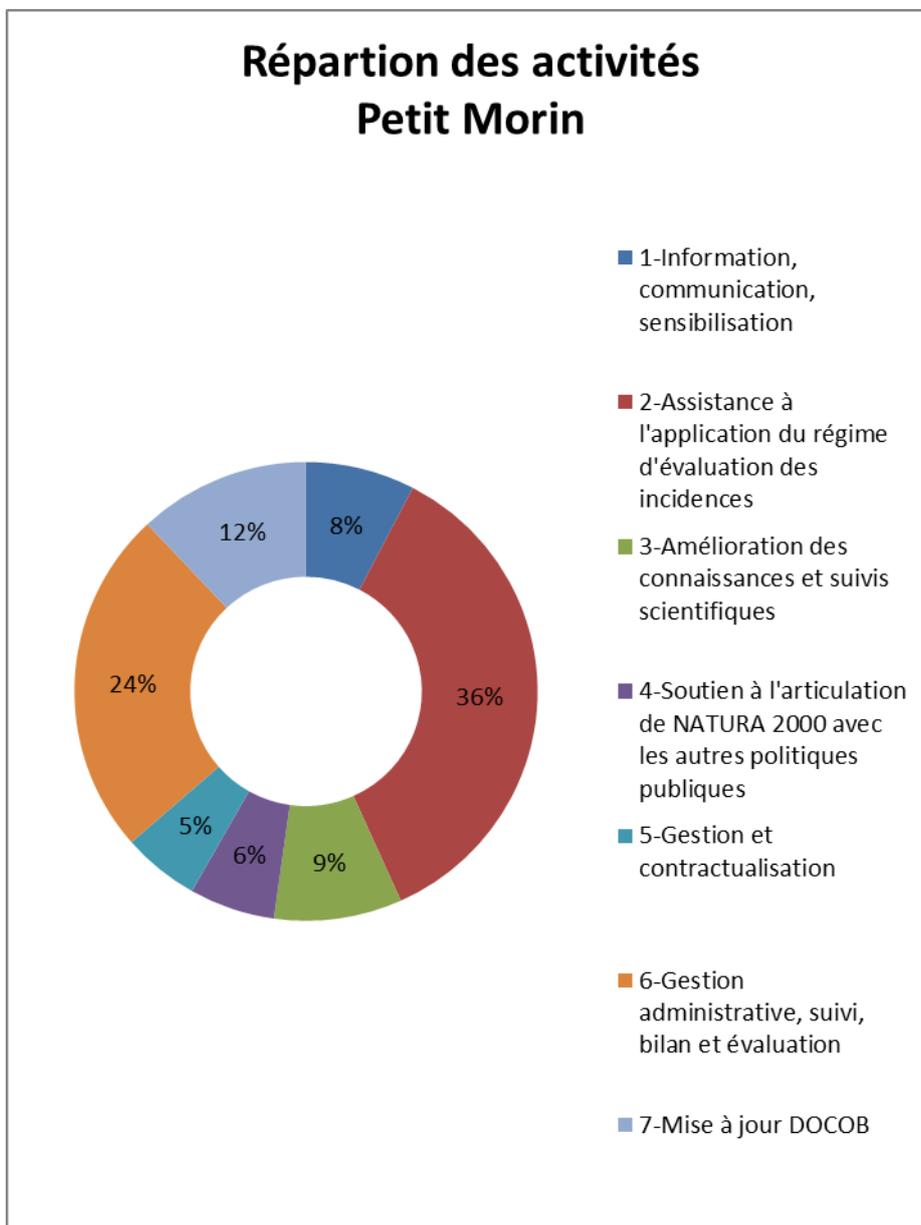


Figure 2 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 Petit Morin

Cette année, l'assistance à l'évaluation des incidences (36%) et la gestion administrative (24%) ont été les activités majoritaires.